

Assurance emprunteur

CAFPI et Suravenir ont signé une convention de commercialisation de *Sérévi Emprunteur*, assurance crédit individuelle, créée par Suravenir. Ce contrat est désormais distribué par le biais des 130 points de vente du réseau national d'agences CAFPI (courtier en prêts immobiliers en France auprès des particuliers).